L’actu du jour

Climat : les citoyens ont la parole

150 citoyens tirés au sort travaillent plusieurs week-ends jusqu’au mois de janvier, à la demande du gouvernement. Ils doivent proposer des solutions en faveur du climat. Et le président de la République l’a promis : leurs idées seront appliquées. Ça vaut bien le coup de se lever le dimanche, non ?

Cette photo a été prise pendant un rassemblement de lycéens pour lutter contre le réchauffement climatique. Des mineurs (moins de 18 ans) font partie de la Convention citoyenne pour le climat dont te parle cet article.© Martin Bertrand / Hans Lucas / AFP

250 000 coups de téléphone… pour trouver les bonnes personnes

Il a fallu composer 250 000 numéros de téléphone au hasard pour trouver **150 volontaires**. Et c’était nécessaire ! Car entre les personnes qui ont refusé de participer, celles qui ont demandé quelques jours de réflexion mais… qui ont finalement dit non, et les appels qui ont sonné dans le vide, mieux valait prévoir une large gamme de contacts au départ.

Six catégories d’âge… parce que tout le monde est concerné

Parmi les citoyens qui ont accepté de participer, il a ensuite fallu effectuer une sélection précise, **afin que le pays soit représenté dans toute sa diversité.** Ainsi, parmi les 150 citoyens retenus, il y a des Français qui

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que la Convention citoyenne pour le climat a commencé sa mission. La création de cette assemblée de citoyens a été décidée suite au « grand débat national » qui a suivi le mouvement des « gilets jaunes ». Le président de la République s’était engagé à impliquer

appartiennent à toutes les régions et à toutes les catégories de métiers. Il y en a de tous les âges, y compris **des mineurs de 16 à 17 ans**. Et il y a **autant d'hommes que de femmes.**

davantage les Français dans les décisions publiques.

Six week-ends de trois jours… et cinq groupes de travail

La Convention dispose de six week-ends de trois jours pour faire des propositions en faveur de **la lutte contre le réchauffement climatique.** Le premier week-end a eu lieu du 4 au 6 octobre. **Le prochain aura lieu du 25 au 27 octobre.**
Chaque participant travaille dans un groupe : le groupe « Se déplacer », « Se nourrir », « Se loger », etc. Plusieurs scientifiques et experts sont présents pour aider à la réflexion, ainsi que des spécialistes du droit qui étudient **comment on peut transformer les mesures proposées en textes de loi.** Enfin, il y a trois personnes qui s'assurent que les citoyens ne sont pas influencés dans leur choix, notamment par des lobbys.

Février 2020… le mois des révélations

En février 2020, le groupe présentera ses propositions. Certaines d'entre elles seront soumises à un référendum : les Français seront appelés à voter oui ou non à la mesure proposée. Certaines seront soumises au vote des députés et des sénateurs. D'autres mesures pourront être **directement appliquées par le gouvernement.**

2030… l'année où l'on verra si on a relevé le défi

Objectif de ce vaste chantier ? Que ces propositions contribuent à **faire baisser les émissions de gaz à effet de serre,** responsables du réchauffement de la planète, de près de moitié d'ici à 2030…

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com